

Formation à la Supervision et Analyse des Pratiques Professionnelles

2018

Pôle Supervision et Formations Continues

Responsable de pôle : Pascale BREUGNOT

Responsable de la formation :

Anne-Edith HOUËL

anne-edith.houel@etsup.com

Assistante de la formation :

Patricia MAHUSA

patricia.mahusa@etsup.com

☎ 01.83.01.03.46

Une formation réalisée en
partenariat avec

université
Paris Ovest
Nanterre La Défense



Une formation d'aujourd'hui bâtie sur les fondements d'hier

L'école a été créée par l'association des surintendantes en mai 1917.

L'ETSUP est donc l'une des plus anciennes écoles de travail social française. Cette historicité lui permet un ancrage et une reconnaissance que peu d'établissements de formation peuvent revendiquer. Si la diversité de ses activités l'amène à se positionner dans différents champs en lien avec ses secteurs d'activités, l'école reste fidèle à ses origines. Cette formation fait partie de ce patrimoine qui lui permet de poser les fondements de son actualité sur un ancrage historique et théorique fort. Rappelons que la formation de superviseur-analysateur de pratiques est née à l'ETSUP en 1956. Fille du *case-work* et de « l'approche globale », cette formation s'est bâtie sur trois axes fondamentaux : la clinique, la pluridisciplinarité et le travail social.

Si les années 1980 ont connu, sur le plan national, le déclin progressif de la formation à la supervision et à l'analyse des pratiques, l'école a toujours conservé ce dispositif, consciente de l'importance de cette formation pour les travailleurs sociaux et le travail social lui-même. Différents groupes de réflexion sur la formation seront d'ailleurs mis en place tout au long de ces années.

Le dispositif actuel s'ancre donc dans des convictions auxquelles l'ETSUP est toujours restée fidèle : celles que la supervision et l'analyse de pratiques s'inscrivent au cœur même du travail de formation lors duquel le Sujet et le professionnel évoluent dans un même ensemble.

Les prestations proposées

CAFDES

(Directeur d'établissement et de service social et médico-social)

CAFERUIS

(Chef de service)

CIP

(Conseiller en insertion professionnelle)

CNC Mandataire Judiciaire

CTRH

(Conseiller du travail mention ressources humaines)

DEAF

(Assistant familial)

DEASS

(Assistant de service social)

DEEJE

(Educateur de jeunes enfants)

DEES

(Educateur spécialisé)

DEETS

(Educateur technique spécialisé)

DEIS

(Ingénierie sociale)

FFT

(Formation de formateur terrain)

RSQ

(Responsable de site qualifiant)

Superviseur/analysateur de pratiques

Supervision et accompagnement individuels des professionnels

Formations à la carte

VAE

Etudes, recherches

*Retrouvez l'ensemble des
prestations proposées par l'ETSUP
sur*

www.etsup.com



Une formation aux enjeux multiples

Les intervenants sociaux exercent leur métier dans des contextes très diversifiés. Ils soulignent tous la nécessité d'être aidés à mieux comprendre les enjeux des situations vécues, pour eux-mêmes et les personnes avec lesquelles ils travaillent (partenaires et usagers). La demande sociale est pressante, les praticiens développent en permanence des compétences d'évaluation, d'écoute, de prise de décisions, de gestion de la complexité. Les situations de travail, en particulier dans le champ des services à la personne, nécessitent une grande autonomie pour les professionnels, avec des risques accrus de violence, voire de maltraitance. La supervision, l'analyse de pratiques permettent de prévenir, soutenir les professionnels dans leurs responsabilités, leurs engagements.

A partir de situations concrètes, ils peuvent travailler sur les écarts entre l'idéal, le prescrit et le réalisé, identifier les différents niveaux en jeu, tant historiques, institutionnels, organisationnels, que dans l'inter et l'intra subjectif. Ceci est garant de la qualité des prestations et services produits et contribue à la construction de l'identité professionnelle.

Le programme de 400 heures sur 18 mois mis en place au début des années 2000, conserve les principes fondateurs qui l'avaient initié : la clinique, l'interdisciplinarité, le travail social. La psychanalyse, la psychosociologie clinique et la sociologie des organisations constituent aujourd'hui l'ossature théorique du dispositif.

Chaque personne inscrite peut choisir entre deux options : l'analyse des pratiques (auprès d'un groupe de professionnels) et la supervision (individuelle auprès d'un professionnel). Néanmoins la première expérience d'intervention devra obligatoirement être en analyse des pratiques. Si ces options n'ont pas d'incidence sur les contenus théoriques communs, elles infléchissent la nature même des stages effectués et le mémoire de fin de formation. Les périodes d'atelier (groupe d'analyse des pratiques des stages au sein de l'Ecole) et de supervisions individuelles (auprès d'un formateur de l'Ecole) permettent la mise au travail du matériel apporté (expérience professionnelle, stage...).

L'importance du travail de terrain est centrale, avec l'organisation de deux périodes de stage (en situation d'analyseur de pratiques professionnelles et de superviseur).

Notons qu'une convention avec le Master 1 de l'Université Paris-Ouest / Nanterre-La Défense en Sciences de l'éducation, clinique de la formation itinéraire professionnel « Formation à l'Intervention et à l'Analyse de Pratiques (FIAP)» permet aux personnes désireuses d'enrichir leurs savoirs, de réaliser le double cursus afin d'obtenir une reconnaissance universitaire et de poursuivre vers un Master 2.



La formation en quelques mots

L'ETSUP, deux sites de formation :

Montsouris

8 villa du Parc Montsouris
75014 PARIS

Arcueil

12-18 rue du 19 mars 1962
94110 ARCUEIL

Début de la formation :

Septembre 2018

Volume horaire :

400 heures de formation

Sont compris

50 heures réparties sur 2 stages et

**60 heures de participation aux colloques
organisés par l'ETSUP, de travail de recherches et d'écriture**

Durée de la formation :

**18 mois + 1 journée de soutenance du mémoire de fin de
formation**

Rythme de la formation :

**3 jours consécutifs par mois
+ stages + recherches + écrits**

Frais d'inscription et entretien d'admission :

100 euros

Coût de la formation :

7000,00 euros

+ frais d'inscription à l'université



ECOLE SUPERIEURE
DE TRAVAIL SOCIAL

Cette formation est ouverte aux travailleurs sociaux, cadres, formateurs, titulaires d'un diplôme de niveau III (DEES, DEASS, DEFA, etc.) ou d'un diplôme universitaire (licence ou plus).

Un entretien d'admission avec la responsable de formation et la responsable de Pôle précède, après examen du dossier, l'entrée en formation.

ATTENTION :

ouverture de la formation sous réserve du nombre d'inscrits : 10 personnes minimum.



Les axes de formation

Les objectifs de ce dispositif sont de former des professionnels de haut niveau, capables de conduire des supervisions et/ou d'animer un groupe d'analyse des pratiques professionnelles.

Quatre axes le constituent :

- **Développer les connaissances fondamentales à l'exercice de ces fonctions qui renvoient à des concepts issus du champ des sciences sociales et humaines. Elles se référeront à des courants théoriques tels que ceux de la psychanalyse, la psychosociologie clinique, la sociologie des organisations.**
- **Repérer et comprendre les étapes et les divers processus en jeu dans les pratiques de supervision et d'analyse de pratiques professionnelles.**
- **S'expérimenter à ces pratiques au cours de stages de supervision ou d'analyse des pratiques.**
- **Identifier les modes d'implication, les éléments transférentiels et les interactions dans les relations générées par ces pratiques.**

Le tout pour permettre au professionnel de découvrir puis d'assumer une position originale de superviseur/analyste de pratiques sans laquelle aucune réflexion ne serait possible ni aucune analyse approfondie des processus en jeu (processus psychiques et organisation institutionnelle) liant un (des) professionnel(s) engagé(s) auprès de personnes bénéficiant d'un accueil (social, médico-social).

« Eduquer le sujet de rationalité, déployer l'imaginaire de chacun et, au fil de ces développements dynamiques inverses, faire naître le sujet lui-même comme « pluralisme cohérent », telle est la tâche générale de l'école, tel est le programme immense à penser. Ceci ne saurait se faire ni se penser n'importe comment ; ceci ne va pas sans ruptures de tous ordres ».

(Bachelard, 1968)



Les contenus de formation

(sous réserve de modifications)

UE1 - Repères pour des pratiques de supervision et d'analyse de pratiques

- « Psychanalyse, supervision et analyse de pratiques... » Gérard Sébille - 18 heures
- « Approche historique de l'analyse des pratiques » Jean Chami - 6 heures
- « Le sujet en question dans les pratiques professionnelles : repères psychanalytiques » Martine Menès - 24 heures
- « Sociologie des organisations - analyse et concepts » Michel Foudriat - 30 heures
- « Le groupe, sa dynamique : groupe et inconscient » Chantal Humbert - 36 heures

UE 2 - Parcours de professionnalisation

- « Initiation à la Psychosociologie clinique » Agnès Santourian - 25 heures
- « Anthropologie et psychanalyse » Françoise Hatchuel - 24 heures
- « Entretien clinique de recherche » Chantal Costantini - 18 heures

UE 3 – Groupes d'analyse des pratiques et supervision individuelle de stages

- « Supervision individuelle » effectués par des superviseurs ETSUP - 25 heures
- « Groupes d'analyse des pratiques » Sylviane Cagnoli, Laurence Lichtarz - 48 heures

UE 4 - Stages - Mémoire

- « Méthodologie Mémoire » Françoise Hatchuel - 6 heures
- « Stages » réalisation de deux stages - 50 heures
- « Accompagnement de la note de stage » - 30 heures
- « Jurys, recherches documentaires, régulations, bilans, écrits » 60 heures

L'ensemble du dispositif de formation est balisé par quatre validations :

UE 1 : Commentaire écrit sur un article mettant en lien l'approche psychanalytique et/ou psychosociologique clinique des institutions, des organisations et des groupes.

UE 2 : Travail de réflexion analysant le positionnement du stagiaire, en tant que sujet, face aux enjeux personnels et institutionnels de la supervision ou de l'analyse des pratiques.

UE 3 : Evaluation portant sur l'assiduité et l'implication du stagiaire.

UE 4 : Réalisation d'un écrit de fin de formation d'une cinquantaine de pages et soutenance (une heure environ) devant un jury composé du responsable pédagogique de la formation et/ou du responsable de Pôle, d'un représentant de l'Université et du Directeur de Mémoire.

Le certificat ETSUP de fin de formation est lié à la validation de l'ensemble de ces épreuves.

S'ajoutent deux travaux écrits validés par l'université pour l'obtention du Master 1.

Les stages

Deux stages doivent être réalisés par le participant sur une durée totale de 50 heures, portant sur des actions de type clinique (groupe d'analyse de pratiques ou supervision individuelle sur site). Ils s'étendent sur l'ensemble de la formation, devront être réalisés en dehors du lieu d'exercice professionnel et en accord avec la responsable du groupe d'analyse des pratiques Etsup et du superviseur de l'ETSUP. Une convention de stage doit être établie pour chaque stage.



Le choix du double cursus



Département des Sciences de l'éducation

MASTER « Clinique de la formation, Itinéraire professionnel » - Parcours FIAP : Formation à l'Intervention et à l'Analyse de Pratiques

OBJECTIFS DU PARCOURS FIAP

Les métiers de l'enseignement, de la santé et du travail social comportent des dimensions relationnelles et institutionnelles importantes qui sont souvent insuffisamment travaillées. De plus en plus, les membres des équipes et leur encadrement soulignent la nécessité d'être aidés à mieux saisir les enjeux des situations vécues et se heurtent à un manque de formateurs et formatrices qualifié-e-s pour les accompagner dans ce sens.

Le parcours "Formation à l'intervention et à l'analyse de pratiques" (FIAP) propose ainsi de former des professionnel-le-s de haut niveau capables d'animer un groupe de paroles ou un groupe d'analyse de pratiques, ou de mener une intervention sur site dans le champ de l'enseignement, de la santé ou du travail social.

La formation est basée sur l'élaboration de l'expérience professionnelle et la confrontation des savoirs des sciences humaines (clinique d'orientation psychanalytique, anthropologie, psychosociologie, sociologie) aux vécus subjectifs, en cohérence avec les travaux de l'axe "Rapport au savoir et pratiques dans la classe" du CREF (Centre de Recherches - Education et Formation) de Paris Ouest. Dans ce cadre, la prise en compte de l'inconscient au sens freudien tient une place prépondérante : une première sensibilisation, notamment aux phénomènes transférentiels à l'œuvre dans la relation éducative et formative, est demandée à l'entrée en M1, sachant qu'un travail d'élaboration personnel intensif sera à l'œuvre tout au long de la formation.

A l'issue de la première année, les étudiant-e-s peuvent, en s'appuyant sur les contenus de connaissances précédemment acquis, animer un groupe d'adultes en formation présentielle tout en prenant en compte les enjeux inconscients, institutionnels et sociaux de la formation dispensée, pour eux et elles comme pour le groupe.

A l'issue de la deuxième année, ils et elles ont acquis une spécificité et une expertise qui les rend autonomes dans au moins l'une des fonctions précédemment citées.

Le double cursus (Superviseur-analyséur de pratiques professionnelles et Master 1-FIAP)

ne nécessite aucune heure de cours en plus de la formation,

les deux dispositifs étant totalement intégrés.










Pièces à fournir pour le dossier d'inscription

CONTACT : Patricia MAHUSA

Tél. : 01.83.01.03.46

patricia.mahusa@etsup.com

Les candidats désirant s'inscrire à la formation doivent fournir un dossier comprenant :

-  **une lettre de motivation à suivre la formation**
-  **un CV détaillé**
-  **la fiche de renseignements**
-  **la fiche de prise en charge financière**
-  **l'autorisation de l'employeur à suivre la formation**
-  **deux photographies**
-  **copie des titres et diplômes mentionnés sur le CV**

Ce dossier est à renvoyer à :

L'ETSUP - Patricia MAHUSA
Assistante de la formation SUP APP
8, villa du parc Montsouris
75014 PARIS

Suite à la réception de ce dossier, un contact sera pris avec vous par

Mme Anne-Edith Houël, responsable de la formation.



Fiche de renseignements

Coordonnées personnelles

M^{me}, M^{lle}, M. (rayer les mentions inutiles)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Pays de naissance :

Adresse postale :

Rue :

.....

Code postal :

Ville :

.....

Tél. fixe :

Fax :

Portable :

E-mail :

Diplômes

Diplômes scolaires ou universitaires :

BAC Série :

DEUG DUT Licence Maîtrise

DESS DEA Master 1 Master 2

DU Doctorat

Diplômes professionnels :

DEASS DEES DEEJE DEFA

CESF DSTS DEIS Autre

Coordonnées professionnelles

Nom employeur :

.....

.....

Adresse :

.....

.....

Code postal :

Ville :

Tel :

Fax :

E-mail :

.....

Nom du lieu de travail (si différent de l'employeur) :

.....

.....

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Tel. :

Fax :

E-mail :

.....



Fiche de prise en charge financière

Durée totale de la formation :	400 h
Coût global de la formation :	7100,00 €
Dont :	
Frais d'inscription :	100,00 €
Frais de formation (septembre 2018-juin 2020) :	7000,00 €
+ Frais d'inscription à l'université	+/- 300 €

CANDIDAT

Je soussigné(e) : M.

sollicite de suivre la formation de superviseur-analysateur de pratiques professionnelles

Les frais seront pris en charge : par moi-même par mon employeur

pour les années 2018-2019-2020, soit : **7.100,00 €**.

Je demande l'établissement d'un contrat de formation : Oui Non

Les factures sont à envoyer à :

.....

EMPLOYEUR

Je soussigné(e) : M.

Atteste que l'entreprise, l'organisme ou l'association, ci-dessous indiqué(e) :

.....

prend en charge les frais de formation de la formation préparatoire de superviseur-analysateur de pratiques professionnelles, pour les années 2018-2019-2020, soit : **7.100,00 €**.

et demande l'établissement d'une convention de formation : Oui Non

Les factures sont à envoyer à :

.....

Fait à, le.....

Signature et cachet :





ECOLE SUPERIEURE
DE TRAVAIL SOCIAL

Autorisation de l'employeur à suivre la formation

Je soussigné :

Titre :

Autorise

Madame, Mademoiselle, Monsieur :

.....

à suivre la formation de « superviseur-analyste de pratiques professionnelles » qui se déroulera à l'ETSUP de septembre 2018 à février 2020 (400 heures).

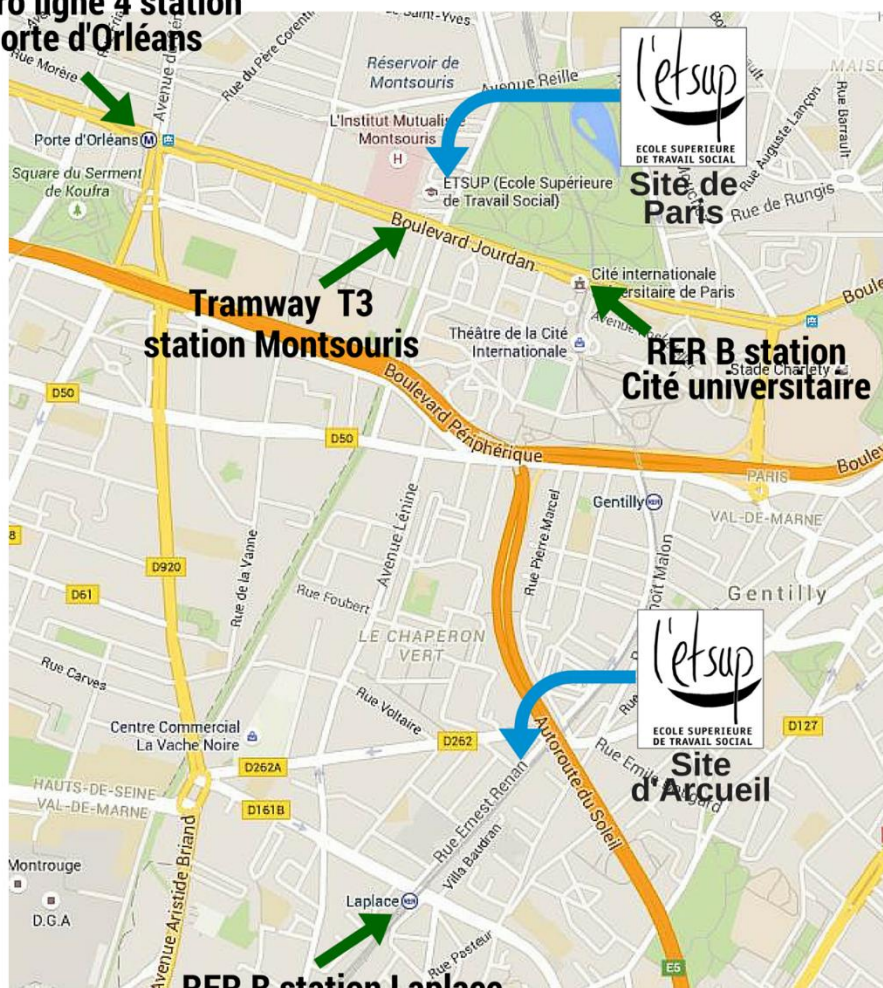
Fait à , le.....



PLAN D'ACCES

L'ETSUP : deux sites de formation

Métro ligne 4 station
Porte d'Orléans



Tramway T3
station Montsouris

RER B station
Cité universitaire

RER B station Laplace

(sortie Rue Ernest Renan - Maison des examens)
Bus 57, station RER Arcueil Laplace

8, Villa du parc Montsouris

75014 PARIS

Tél. : 01 44 16 81 81

contact@etsup.com

12-18, rue du 19 mars 1962

94110 ARCUEIL

Tél. : 01 44 16 81 81

contact@etsup.com



ECOLE SUPERIEURE
DE TRAVAIL SOCIAL

L'ETSUP

8, villa du Parc Montsouris - 75014 PARIS

Tél. : 01 44 16 81 81 - Fax : 01 45 88 81 20 - www.etsup.com

Siret 784 281 099 00027 - APE 8559B - N° déclaration d'existence : 11750111975